



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

esturgeon européen

Question écrite n° 116852

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la protection des esturgeons. À ce rythme, il est fort possible que les amateurs de caviar ne puissent plus en déguster en provenance de l'esturgeon européen, dont les derniers individus ont survécu en Gironde. Ainsi, la France, qui compte encore les dernières zones de reproduction de l'esturgeon européen, ne se dote pas des moyens nécessaires pour protéger cette espèce pourtant hautement menacée. La pêche excessive de ces reproducteurs, s'ajoutant à la dégradation des zones de reproduction liée à l'exploitation intensive des alluvions dans le lit des fleuves, a rapidement condamné ce poisson aux oeufs d'or. Bien que reconnue comme espèce en voie de disparition par toutes les grandes conventions internationales, la France se contente de déclarations d'intentions pour la sauvegarde de l'espèce, sans réelle volonté de débloquer les fonds nécessaires et indispensables au programme de conservation de l'esturgeon européen. En conséquence, il lui demande si elle prévoit de mettre en place une véritable politique de protection des esturgeons afin de sauvegarder cette espèce.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116852

**Rubrique :** Aquaculture et pêche professionnelle

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 janvier 2007, page 700